

Le Mag

Toute l'information pour vivre votre territoire

ANGERVILLIERS
BOULLAY-LES-TROUX
BRIIS-SOUS-FORGES
COURSON-MONTELOUP
FONTENAY-LÈS-BRIIS
FORGES-LES-BAINS
GOMETZ-LA-VILLE
JANVRY
LES MOLIÈRES
LIMOURS
PECQUEUSE
SAINT-JEAN DE BEAUREGARD
SAINT-AURICE-MONTCOURONNE
VAUGRIGNEUSE

TRÈS HAUT DÉBIT

GARE AUTOROUTIÈRE

ACCUEILS DE LOISIRS

DE FUTURS TIERS-LIEUX

AGENDA

À la Une
RENDEZ-VOUS CULTURELS

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Rendez-vous *culturels*



La culture sur notre territoire a une forte identité, celle de ses habitants. La Communauté de Communes vous propose une saison printanière riche de culture avec des rendez-vous à ne pas manquer.

Les Hivernales

17 mars à 16h à La Scène à Limours

En clôture du festival organisé par la cie Atelier de l'Orage, la Communauté de Communes vous propose un spectacle hors du commun à voir en famille avec les enfants dès 5 ans. **Avez-vous déjà vu un concert d'objets ? C'est ce que propose la cie Zic Zizou avec sa "Brocante sonore" !**

Les Zic Zizou explorent un solfège insolite, celui du tuyau d'arrosage, de la perceuse et de la bouteille en verre. Et voici que se mettent au travail neuf musicien-ouvriers en bleu de chauffe, au rythme d'une horloge qui

scande leurs sessions insensées. Alarme, gratte-machin, perce bidule, rien n'échappe au détournement et à la folie douce et audacieuse qui appellent les objets à une existence nouvelle et transcendée.

i Tarifs : 16€ - 10€
(vente en mairie de Limours)

Ateliers dans les écoles

En amont du spectacle, les artistes Zic Zizou animeront des ateliers autour de l'objet sonore dans les écoles primaires : lundi 11 mars à Angervilliers et Limours, mardi 12 mars à Briis-sous-Forges et aux Molières et enfin jeudi 14 mars à Janvry et Pecqueuse.

Exposition de peintures Garo

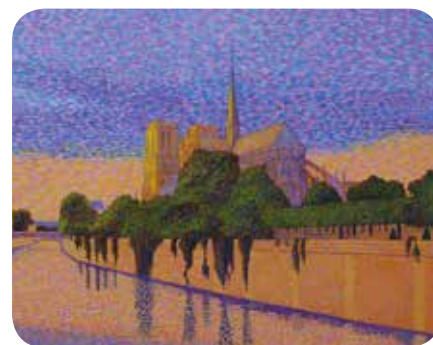
Du 17 au 27 mai au siège de la CCPL

Charles Garo, dans la grande lignée des Monet, Signac, Cross et autres grands du pointillisme, vous propose une œuvre forte, attachante et aussi variée que colorée.

Français, d'origine arménienne, ayant vécu en Syrie, au Liban et en région parisienne, il a toujours été sensible au désarroi des hommes, particularité qui se reflète dans son œuvre. La peinture de Garo, néo-impressionniste par le style, pointilliste par la technique, a l'agrément d'une peinture fraîche, allègre, riante, pleine de charme et de légèreté jusqu'aux personnages empreints de candeur et d'ingénuité. Ayant exposé dans tous les pays du monde, vous découvrirez ses œuvres au siège de la Communauté de Communes en mai prochain.

Le vendredi 17 mai à 19h, Charles Garo vous attendra pour son vernissage.

➤ www.garo-web.com



Conférences histoires de l'Art

La Communauté de Communes, avec le soutien du Département de l'Essonne, vous convie à un cycle de conférences sur l'histoire de l'Art. Virginie Gimaray, historienne de l'Art, vous présente les personnalités de six artistes femmes du 20^e siècle : Sonia Delaunay, Niki de Saint-Phalle, Vieira da Silva, Louise Bourgeois, Annette Messager et Orlan (voir planning page 8).

Service culturel

i 01 64 90 01 40

service.culturel@cc-paysdelimours.fr

➤ cc-paysdelimours.fr

24^e festival Méli Mélo

Du 22 mars au 7 avril

Exposition des œuvres

de l'association Les Tout-Petits au siège de la CCPL

Vernissage le 22 mars à 18h30

➤ melimelo91.com



Emmanuel Dassa
Conseiller communautaire délégué à la Culture

“ La culture du territoire rime avec populaire et nous pouvons en être fiers. En plus de la programmation de cette année, la Communauté de Communes soutient le Méli-Mélo, belle illustration de la richesse culturelle associative. La culture ne doit pas être un luxe, partageons-là ! ”

Édito

De nombreux projets communautaires vont trouver un aboutissement au cours de cette année 2019 et d'autres vont connaître un début de concrétisation. Cette édition du Mag en aborde les principaux.

Au plan **économique**, les entreprises vont commencer à s'installer sur le Parc d'activités de Limours apportant des emplois de proximité et des ressources économiques nouvelles pour notre territoire. Dans le même domaine, les travaux pour la création d'un premier espace de télétravail et de locaux d'entreprises partagés, débiteront cette année à côté de la gare autoroutière de Briis-sous-Forges.

Concernant le **haut débit**, toutes les communes sont désormais engagées dans une phase opérationnelle pour le déploiement de la fibre qui va permettre la connexion de tous les foyers au plus tard en 2020. Rappelons que le coût global de ces travaux pour notre territoire s'élève à 10 millions d'euros et que l'investissement de notre Communauté de Communes est de 2,5 millions d'euros.

Sur le plan des **transports**, la CCPL va reprendre en gestion directe la gare autoroutière afin de générer des ressources nouvelles qui vont permettre d'améliorer le maillage du réseau de bus pour toutes les communes. Deux liaisons douces vont se réaliser au cours de l'année : celle reliant la Véloscénie à Limours et à la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et celle reliant Vaugrigneuse à la gare autoroutière.

Par ailleurs, deux schémas stratégiques seront adoptés dans les mois à venir. Le **Programme Local de l'Habitat** intercommunal nous dotera d'un outil permettant de prévoir et de maîtriser un schéma d'aménagement de territoire équilibré en terme de logements. Le **Plan Climat Air Énergie** inscrira notre territoire au cœur des enjeux climatiques.



*Charles Garo présente au président
"La genèse du 21^e siècle"*

Enfin, les travaux de réhabilitation de la résidence Boissière pour **personnes âgées**, construite il y a 50 ans à Briis-sous-Forges, débiteront en 2019. Ils permettront une mise aux normes de sécurité, une meilleure isolation thermique ainsi qu'une amélioration du confort pour les locataires.

Je souhaite attirer votre attention sur deux événements qui vont marquer la vie de notre Communauté durant les prochaines semaines. La marche de Printemps s'inscrit dans la volonté de développer le **"vivre ensemble"** et le **tourisme** sur notre territoire. Dans le domaine de la **culture**, l'exposition Garo ne manquera pas, comme à chaque édition, d'en surprendre plus d'un.

Avec un peu de retard, permettez-moi de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2019.

Bien à vous

Bernard Vera
Président

Très haut *débit* Tous connectés en 2020

2018 a été la première année consacrée aux travaux de déploiement de la fibre optique. 2019 s'annonce comme une année charnière sur notre territoire car toutes les communes sont désormais engagées dans une phase opérationnelle.

L'aménagement numérique est conduit par le Syndicat mixte ouvert (SMO) Essonne numérique qui réunit le Département et les 7 intercommunalités du sud de l'Essonne dont la Communauté de Communes du Pays de Limours. Dès sa création en octobre 2016, le SMO Essonne numérique s'est rapidement mis en action. Avec l'attribution de deux marchés structurants, le premier attribué en mai 2017 pour la création d'un réseau d'initiative publique sous la forme d'un marché de conception réalisation, le deuxième pour l'exploitation et la commercialisation du réseau sous la forme d'une délégation de service public d'affermage attribuée en janvier 2018.

Après différentes phases successives d'études techniques nécessaires à la mise en place du réseau Très haut débit (THD), les premiers équipements structurants ont été installés au cours de l'été 2018. La pose du Nœud de raccordement optique (NRO) a été réalisée en juillet 2018 à Forges-les-Bains au 18 rue du Jeu de Paume (moyennnant le déplacement d'une grue de 50 mètres de hauteur). Le NRO est le cœur du réseau THD. Il lui sont raccordés les Sous répartiteurs optiques (SRO) dont les emplacements ont été validés par les 14 communes.

Le déploiement du territoire est segmenté en 4 phases dénommées "jalons".

Tous les SRO du jalon 1 ont été implantés, soit 11 armoires de rue situées dans les communes d'Angervilliers, Gometz-la-Ville, Pecqueuse, Saint-Maurice-Montcouronne et Fontenay-lès-Briis. Les premiers tirages de câbles de transport assurant la liaison entre les NRO et les SRO, ont commencé début novembre 2018. Ils seront suivis par le tirage des câbles de distribution (6/8 mois de travaux) permettant de relier les futurs boîtiers de raccordement aux SRO.

Les études pour les prises du jalon 2 sont en cours depuis février 2018 et vont rentrer dans la phase Avant projet définitif (APD).

Les études APD du 3^e jalon se termineront en mars 2019 et le déploiement des câbles en fibre optique s'achèvera au 1^{er} trimestre 2020. Pour le 4^e jalon, les études se termineront en décembre 2019 et le déploiement s'achèvera au 4^e trimestre 2020.

Calendrier de déploiement

JALON 1 • 3 316 prises
Début des travaux : 05/03/2018
Fin des travaux : 01/10/2018
Commercialisation à partir du 2nd trimestre 2019

JALON 2 • 3 351 prises
Début des travaux : 08/10/2018
Fin des travaux : 03/06/2019
Commercialisation à partir du 1^{er} trimestre 2020

JALON 3 • 3 391 prises
Début des travaux : 13/05/2019
Fin des travaux : 06/01/2020
Commercialisation à partir du 2nd trimestre 2020

JALON 4 • 3 140 prises
Début des travaux : 16/12/2019
Fin des travaux : 10/08/2020
Commercialisation à partir du 4^e trimestre 2020

Une fois les travaux terminés, l'exploitation et la commercialisation du réseau pourront être lancées.

C'est la société Essonne Numérique très haut débit (ENTHD), filiale de la société mère Covage, constituée fin janvier 2018 avec les deux autres actionnaires Orange et la Caisse des Dépôts, qui exploitera le réseau et le commercialisera pendant 15 ans auprès des fournisseurs d'accès Internet. Ces derniers pourront venir proposer aux usagers des offres commerciales sur le réseau.

Renseignements

➤ Pour suivre en direct le déploiement de la fibre, rendez-vous sur essonnenumérique.com



Alain Artoré
Vice-président au Très haut débit et aux Énergies

“ L'accès au très haut débit est un enjeu majeur de développement économique, de compétitivité et d'égalité territoriale. Il permettra à tous les usagers quelque soit leur situation sur le territoire d'accéder aux services d'Internet dans des conditions optimales. ”



Gare *autoroutière*

Améliorons vos déplacements

Équipement unique en Europe situé sur l'A10, la gare autoroutière de Briis-sous-Forges permet aux habitants l'accès aux lignes express d'Albatrans 91.02 et 91.03 circulant sur l'A10 afin de rejoindre la gare TGV/RER de Massy-Palaiseau mais aussi la ZA de Courtabœuf, Dourdan et Orsay en des temps records et de façon confortable.



En partenariat avec le Département de l'Essonne, la Communauté de Communes est l'unique gestionnaire de la gare pour l'accueil, l'exploitation et l'entretien des locaux de la gare et du parking de 340 places gratuites. Créée voici 13 ans maintenant, la gare autoroutière connaît un véritable succès. 80 362 passagers par an l'empruntaient en 2006 contre 352 898 passagers en 2018.

Du nouveau pour améliorer vos déplacements quotidiens

La Communauté de Communes, en partenariat avec Île-de-France Mobilités et Albatrans, a décidé d'élargir les créneaux horaires des lignes express 91.02 et 91.03. Dès le 3 septembre 2018, les 2 lignes express passant par la gare autoroutière ont pris le rythme de la rentrée.

Ligne 91.03 - Dourdan / Massy

- Des cars passent dorénavant toutes les 30 minutes en heures creuses (au lieu d'1 heure)
- Dernier bus au départ de Massy en semaine à 21h40 au lieu de 21h
- Desserte systématique de la gare autoroutière de Briis-sous-Forges

Ligne 91.02 - Dourdan / Courtabœuf / Orsay gare du Guichet

- Des cars passent toutes les 20 minutes en heure de pointe
- Un nouvel arrêt en centre-ville d'Orsay et une desserte de la gare du Guichet
- Une desserte du parc d'activités de Courtabœuf simplifiée



Des cars à 2 étages

Après une expérimentation en 2017 et grâce à Île-de-France Mobilités dans le cadre des renouvellements, la ligne 91.03 d'Albatrans bénéficie désormais de 3 cars à 2 étages offrant une capacité d'accueil de 87 sièges passagers. Le 1^{er} bus de type MAN Skyliner a été mis en service mi-janvier 2019. 5 autres bus seront mis en place par le transporteur d'ici la fin de l'année.

Des bus sans voyageur au départ de la gare

Victime de son succès, la gare autoroutière a connu une **augmentation de 25 % sur les 6 derniers mois de l'année 2018**. En heure de pointe le matin, certains bus en provenance de Dourdan sont déjà presque pleins à leur arrivée à la gare de Briis. Afin de pouvoir faire face à cette hausse et s'adapter aux habitudes des usagers, la Communauté de Communes est en relation avec Île-de-France Mobilités pour étudier la possibilité que certains bus arrivent sans voyageurs à la gare de Briis et ce afin d'éviter les longues files d'attente.

Star du JT de France 3

Le 31 janvier dernier, les services proposés par la gare autoroutière étaient présentés dans le JT du 19/20 de France 3, lors d'une édition spéciale sur l'Île-de-France périphérique et ses transports. Le reportage est visible dans les actualités du site web.

Horaires de transports

➤ cc-paysdelimours.fr

✉ transports@cc-paysdelimours.fr

🐦 Retrouvez l'actualité des lignes express en direct sur le compte officiel Twitter d'Albatrans (@ALBATRANS91)



William Berrichillo
Vice-président aux Transports

“ L'évolution des moyens mis en place doit permettre aux habitants de notre territoire de mieux se déplacer par des solutions adaptées, en toute sécurité, tout en réduisant la pollution. L'amélioration de ce service est un travail constant et nous faisons tout pour y parvenir. ”



Accueils de *loisirs* Nouvelle organisation

Suite aux changements des rythmes scolaires de la rentrée 2018, la Communauté de Communes propose une nouvelle organisation des centres de loisirs du mercredi pour la rentrée scolaire 2018/2019.



Le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Limours regroupe les accueils de loisirs maternels, élémentaires, **dits Accueils collectifs de mineurs (ACM)** et le service jeunesse. Il reçoit les enfants scolarisés à partir de la petite section de maternelle jusqu'à leurs 17 ans et fonctionne de 7h30 à 19h les mercredis et de 7h30 à 19h pendant les vacances scolaires, selon certaines modalités d'inscriptions.

Depuis le 3 septembre 2018, les rythmes scolaires ont changé dans les écoles du territoire. En maternelle comme en élémentaire, l'école se déroule désormais sur 4 jours, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Il n'y a plus d'école le mercredi, redevenu une journée complète d'accueil de loisirs. Ce changement de rythme scolaire, associé à l'augmentation de population sur un certain nombre de communes a provoqué une affluence inédite des demandes des parents pour l'accueil de loisirs. C'est pourquoi la Communauté de Communes a mis en place un **accueil de loisirs élémentaire décentralisé à Forges-les-Bains** depuis le 6 février 2019, permettant de supprimer les files d'attente des inscriptions pour les élémentaires. Ce centre situé dans les locaux de l'ACM communal est encadré par Sébastien Le Cresseveur, coordinateur du périscolaire de la commune de Forges-les-Bains. Ce centre ne fonctionnant pas pendant les vacances scolaires, les enfants de primaire restent accueillis au domaine de Soucy durant les vacances.

Les ACM sont des lieux éducatifs, des lieux de vie et des lieux de loisirs. Des activités variées y sont proposées : manuelles, ludiques et jeux collectifs. Des sorties sont également réalisées tout au long de l'année.

Les programmes d'activités des vacances ainsi que les menus des déjeuners et goûters sont téléchargeables sur le site web.

Une équipe de quatre directeurs et d'une vingtaine d'animateurs accueille les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires sous la responsabilité de Morgane Boyard, directrice des mercredis en élémentaire mais également coordinatrice des ACM.

Nouveau règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur, actif depuis le 6 février 2019 et applicable aux accueils de loisirs intercommunaux, est accessible sur notre site web.



Des modifications relatives aux délais de réservation et d'annulation sont intervenues dans le règlement.

Portail famille

Ce service en ligne sécurisé est disponible sur notre site Internet. Il simplifie et facilite les démarches des parents pour l'inscription de leurs enfants en accueil de loisirs (suivi des inscriptions, réservation et annulation).



Clôtures des prochaines inscriptions

Vacances de Printemps :
8 avril 2019

Vacances de juillet :
15 mai 2019

Vacances d'août :
15 juin 2019



Secrétariat ACM

i centredeloisirs@cc-paysdelimours.fr
• 01 64 90 73 82
le mercredi
• 01 64 90 78 37
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

📍 Le mercredi seulement
Domaine de Soucy
2/4 rue du Mont Louvet
Fontenay-lès-Briis

➔ cc-paysdelimours.fr



Marie Lespert-Chabrier
Conseillère communautaire déléguée à l'Enfance, la Jeunesse et la Prévention

“ Les ACM sont des services très importants pour les habitants. Nous travaillons depuis de nombreuses semaines pour résoudre le problème des listes d'attente. Nous allons également réfléchir à différents projets autour de la prévention, en lien avec les services jeunesse communaux. ”

Futurs tiers-*lieux*

Travailler plus près et ensemble



Accompagnée par l'État, le Département de l'Essonne et la Région Île-de-France, la Communauté de Communes réalisera très prochainement un premier établissement de ce type à Briis-sous-Forges (à côté de la gare autoroutière), équipé de bureaux meublés au design soigné avec une connexion Internet haut débit (dès 2020). Proposée à usage flexible, cette nouvelle forme d'immobilier sera adaptée aux salariés autorisés à télé-travailler et aux entrepreneurs désireux de sortir de l'isolement dans un cadre propice au développement de leurs activités.

La Communauté de Communes va implanter un premier tiers-lieu destiné aux salariés en télétravail et aux entrepreneurs individuels.

Constatant qu'aujourd'hui plus d'un métier sur deux peut se pratiquer à distance, la Communauté de Communes du Pays de Limours souhaite apporter une réponse et proposer sur son territoire un espace de coworking.

Ce lieu dédié au travail partagé à distance, collaboratif et à usage flexible (location à la demi-journée, à la journée ou au mois), sera destiné aux salariés en télétravail et aux entrepreneurs individuels souhaitant se regrouper et bénéficier de services mutualisés (impression, salle de réunion, salle de détente).

La Communauté de Communes a choisi d'être accompagnée dans ce projet d'implantation par le cabinet **Relais d'Entreprises** qui conclut actuellement une étude préalable auprès des habitants et acteurs du territoire. La CCPL souhaite associer l'écosystème local dans cette étude.

Les tiers-lieux sont une alternative au travail à domicile et aux déplacements polluants, coûteux et chronophages. Ils constituent également, qu'ils soient d'initiative privée ou publique, des pôles nouveaux d'attractivité du territoire en rapprochant l'emploi de l'habitat, en soutenant l'économie

résidentielle, en permettant aux salariés de limiter leurs déplacements et d'y puiser une économie de temps et d'argent. À l'ère du numérique, un métier sur deux peut se pratiquer à distance. D'autre part, la présence d'un collaborateur dans l'entreprise n'est pas obligatoirement un gage d'efficacité. Des études démontrent même que des salariés en mode télétravail sont plus performants que ceux qui arrivent stressés après plus de 45 minutes passées dans les transports. Les entrepreneurs individuels, quant à eux, y gagneront par la mutualisation des moyens et par les perspectives d'interactions.

D'autres projets émergeront dans les prochaines années sur notre territoire qui se distingue notamment par sa qualité de vie à quelques kilomètres du Plateau de Saclay et de Paris. L'intercommunalité sera au rendez-vous pour les interconnecter et leur donner une place singulière dans le développement économique du Pays de Limours.



27 acteurs du territoire étaient présents le 13 décembre 2018 dans les locaux de la CCPL, à la réunion de co-construction sur l'étude de faisabilité préalable au développement de tiers-lieux sur le Pays de Limours.

Service développement économique

☎ 01 64 90 77 66

dev.eco@cc-paysdelimours.fr

📍 cc-paysdelimours.fr



Yvan Lubraneski
Vice-président au Développement économique

“ Aux portes du Plateau de Saclay et de la métropole parisienne, notre qualité de vie passe par un modèle de développement économique qui non seulement la respecte, mais la garantit par sa nature pour les années à venir. ”

Votre *Agenda*

Les Hivernales

17 mars à 16h

Brocante sonore par la cie Zic Zizou

📍 La Scène à Limours

📄 Tarifs : 16€ - 10€
(vente en mairie de Limours)

📧 service.culturel@cc-paysdelimours.fr

Réunion publique Plan Climat

30 mars de 10h à 12h

Présentation du diagnostic du PCAET

📍 La Grange à Limours

📧 pcaet@cc-paysdelimours.fr



Forum jobs d'été 16/25 ans

17 avril de 14h à 17h

Ateliers d'aide

CV, lettre de motivation et entretien
10 et 13 avril, inscription avant le 4 avril

📍 Siège de la CCPL

📄 01 64 90 80 81
emploi@cc-paysdelimours.fr

Rentrée en maternelle sans stress

23 mars à 10h

Conférence animée par Catherine Messier-Faure, psychologue clinicienne

📍 La Grange à Limours

📄 01 64 90 05 15
petite-enfance@cc-paysdelimours.fr

22^e marche de Printemps

24 mars à 9h

Inscriptions / café à 8h30

2 boucles de 8 ou 12 kms

Édition éco-citoyenne

📍 Départ de la petite ferme de Janvry

📧 service.culturel@cc-paysdelimours.fr

Journées européennes des métiers d'Art

Du 5 au 7 avril de 10h à 19h

Exposition en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

📍 Espace culturel des Molières

📄 01 64 90 77 66
dev.eco@cc-paysdelimours.fr

Exposition de peintures Garo

Du 17 au 27 mai de 9h à 17h

Vernissage

17 mai à 19h

📍 Siège de la CCPL

📧 service.culturel@cc-paysdelimours.fr

Rezo Pouce



L'autostop sécurisé au quotidien

📧 rezopouce@cc-paysdelimours.fr

➔ cc-paysdelimours.fr/rezopouce.fr

📱 Téléchargez l'application mobile

Le Mag

NUMÉRO 3 / MARS 2019

Directeur de publication : Bernard Vera
Rédaction et maquette : Amélie Delrue
Conception graphique : ikuki
Impression : Print Price
sur papier Oxygène Silk certifié PEFC 100 %
(13 000 exemplaires)
Distribution : BAL IDF

Communauté de Communes
du Pays de Limours
615 rue Fontaine de Ville
91640 Briis-sous-Forges
01 64 90 79 00
accueil@cc-paysdelimours.fr

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



RV du Dév'Éco

Conférence animée par la CMAE

Choisir le bon statut juridique

9 avril de 10h à 12h

📍 Siège de la CCPL

📄 Sur inscription
dev.eco@cc-paysdelimours.fr

Conférences histoire de l'Art Femmes artistes

12 avril • Louise Bourgeois

10 mai • Annette Messager

7 juin • Orlan

📍 Siège de la CCPL à 15h

📄 Tarifs : 3 € / Abonnement : 15 €
01 64 90 01 40
service.culturel@cc-paysdelimours.fr

Service emploi



Particuliers et entreprises sont accompagnés dans leur recherche.

📄 01 64 90 80 81
emploi@cc-paysdelimours.fr

Plus d'informations

Abonnez-vous à **La Lettre**

➔ cc-paysdelimours.fr

